

Indicateurs de gestion durable des forêts françaises : bilan 1995-2004 et perspectives

*Indicators for the sustainable management of French forests:
1995-2004 assessment and future prospects*

Hamza, Nabila (1)

*(1) Inventaire forestier national, 152, rue de Cantaben, BP 1001, Maurin, 34972 Lattes
Cedex, nabila.hamza@ifn.fr*

Résumé

L'Inventaire forestier national est impliqué dans la réalisation de la publication « Les Indicateurs de gestion durable des forêts françaises » depuis 1995. Son rôle est passé au fil des ans de celui de simple fournisseur de données à celui de coordinateur de cette publication. La réalisation de l'édition 2005, actuellement en cours, a mis en évidence différents problèmes concernant la récupération des données, la méthodologie et certaines lacunes. Ce constat nous conduit à proposer plusieurs axes de travail pour l'avenir. Les résultats attendus sont notamment la constitution d'une force de proposition française au sein du processus paneuropéen de gestion forestière durable, en lien avec le Programme Forestier National en cours d'élaboration.

Mots-clés : Gestion forestière durable, CMPFE, indicateur, IFN, méthodologie

Abstract

Since 1995, the National Forest Inventory (NFI) has been involved in the publication entitled "Indicators for the Sustainable Management of French Forests". Over the years, the role of the NFI has evolved from simply providing the data to coordinating the publication. The 2005 edition, currently ongoing, highlights some of the difficulties met such as information retrieval, methodological issues, missing data, etc. Solutions are proposed to tackle these problems in the future, particularly the composition of a French task force able to make proposals to the Paneuropean process for sustainable forest management interfacing with the ongoing National forest program.

Keywords: Sustainable forest management, MCPFE, indicator, NFI, methodology

Introduction

La troisième édition des indicateurs de gestion durable des forêts françaises est en cours d'élaboration par l'Inventaire forestier national (IFN). C'est l'occasion d'évaluer à mi-parcours les difficultés rencontrées dans le renseignement des indicateurs et de proposer quelques axes de travail en vue d'une amélioration continue de cette publication.

1. Historique

Quelques dates clés permettent de retracer un bref historique des indicateurs de gestion forestière durable en Europe et en France (tableau 1).

1.1. Au niveau européen

En 1987, le rapport Brundtland définit la notion de « développement durable », repris et développé par la Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, 1992). Au niveau européen, une première Conférence pour la protection des forêts en Europe (CMPFE) est organisée à Strasbourg en 1990, avec pour résultat le lancement d'une coopération à large échelle pour la protection transnationale des forêts. La deuxième Conférence (Helsinki, 1993) et le processus paneuropéen qui s'ensuit conduit à la définition de 6 critères de gestion durable¹ applicables à la forêt européenne. En 1998, la troisième Conférence définit une liste d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi de ces six critères que les pays signataires s'engagent à renseigner régulièrement. Cette liste est remaniée et étoffée à la quatrième Conférence de Vienne en 2003.

1.2. En France

En 1995, la Direction de l'Espace rural et de la Forêt (DERF) publie le Plan national de mise en œuvre de la déclaration de principes forestiers adoptée par la Conférence de Rio (1992). La réalisation de ce document est confiée à un groupe de travail interministériel. C'est également en 1995 que la première publication française intitulée « Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises » est éditée par la DERF (ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1995). Elle contient 50 indicateurs quantitatifs dont 40% environ

¹ 1) Conservation et amélioration appropriée des ressources forestières et de leur contribution aux cycles mondiaux du carbone. 2) Maintien de la santé et de la vitalité des écosystèmes forestiers. 3) Maintien et encouragement des fonctions de production des forêts (bois et non bois). 4) Maintien, conservation et amélioration appropriée de la diversité biologique dans les écosystèmes forestiers. 5) Maintien et amélioration appropriée des fonctions de protection dans la gestion des forêts (notamment sols et eaux). 6) Maintien d'autres bénéfices et conditions socio-économiques.

proviennent de l'IFN. La deuxième publication française qui paraît en 2000 (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2000) comporte 51 indicateurs quantitatifs : cette liste reprend celle validée par la Conférence de Lisbonne en 1998 (27 indicateurs) et y ajoute 24 indicateurs jugés pertinents pour la forêt française. La réalisation de cette publication est confiée à l'IFN.

En 2001-02, l'IFN, le Département santé des forêts et le Cemagref participent activement aux ateliers d'amélioration des indicateurs paneuropéens. Ces réunions sont l'occasion de confronter les difficultés rencontrées par les différents pays européens dans le renseignement des 27 indicateurs.

Les questions sur les indicateurs quantitatifs portent sur la pertinence, la disponibilité, le rapport coût/efficacité, la faisabilité, la fiabilité et la précision des indicateurs. Chaque indicateur est ainsi évalué à partir d'un questionnaire national qui propose une note de 1 à 5 pour chaque critère d'évaluation. Les discussions aboutissent à l'adaptation de certains indicateurs et à l'ajout d'indicateurs, surtout dans le domaine socio-économique. Quant aux indicateurs qualitatifs, ils sont remaniés et désormais destinés à évaluer les progrès accomplis dans les domaines institutionnel, juridique, économique, financier et informationnel entre deux Conférences. La nouvelle liste, qui compte 35 indicateurs quantitatifs, a été adoptée à la Conférence de Vienne en 2003 (MCPFE Liaison Unit Vienna, 2003).

La préparation de la troisième publication française (édition 2005) par l'IFN débute fin 2004 à la demande de la Direction générale de la Forêt et des Affaires Rurales. Une liste de 53 indicateurs quantitatifs est définie par le comité de pilotage à partir des indicateurs de la Conférence de Vienne de 2003 (35 indicateurs) et d'une liste de 18 indicateurs spécifiquement français. La rédaction des commentaires est prévue pour fin 2005, en lien avec les groupes de travail du Programme forestier national.

Tableau 1. Gestion forestière durable : quelques repères chronologiques.

Dates	Evènements
1987	Publication du rapport Brundtland
1990	Première Conférence pour la protection des forêts en Europe – Strasbourg
1992	Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement – Rio de Janeiro (Sommet de la Terre)
1993	Deuxième Conférence pour la protection des forêts en Europe – Helsinki
1995	Première édition de la publication : « Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises »
1998	Troisième Conférence pour la protection des forêts en Europe – Lisbonne
2000	Deuxième édition de la publication : « Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises »
2001-02	Ateliers d'amélioration des indicateurs de gestion durable organisés par la Conférence pour la protection des forêts en Europe
2003	Quatrième Conférence pour la protection des forêts en Europe – Vienne

2. Problèmes rencontrés

Le renseignement des indicateurs de gestion durable des forêts françaises a rencontré certaines difficultés parmi lesquelles, on peut citer : la pertinence de certains indicateurs et leur cohérence d'ensemble, la difficulté de récupération ou l'absence des données, les questions méthodologiques.

2.1. Pertinence et cohérence d'ensemble

La pertinence de certains indicateurs au regard du critère de gestion durable abordé paraît parfois sujette à caution, notamment parmi la liste proposée à la Conférence de Vienne (ex : le nombre d'essences forestières comme indicateur de biodiversité). Par ailleurs, la cohérence d'ensemble du système d'indicateurs nationaux mériterait d'être améliorée ainsi que l'articulation entre la liste de la dernière Conférence et le choix d'indicateurs spécifiques au contexte français.

2.2. Récupération des données

La récupération des données peut parfois être problématique.

Certaines demandes d'information restent sans réponse de la part d'organismes indépendants du Ministère chargé des forêts.

Les délais de réponse augmentent, compte tenu du contexte de surcharge de travail dans la plupart des organismes fournisseurs de données.

Le format des données est parfois incompatible avec un traitement informatisé (ex : absence de limites numérisées des forêts de protection au sens du code forestier).

2.3. Problèmes méthodologiques

De nombreuses difficultés d'ordre méthodologique sont apparues lors du renseignement des indicateurs.

La notion étudiée est parfois délicate à définir avec précision : forêt non perturbée par l'homme, espèce « forestière » menacée, âge limite d'une essence, secteur économique « forêt-bois », site à valeur culturelle ou spirituelle.

La périodicité des recueils de données forestières est variable et ne correspond pas nécessairement à celle de la mise à jour des indicateurs nationaux :

- mise à jour annuelle (enquête « Utilisation du territoire » du Service central des Enquêtes et Études statistiques – SCEES) ou décennale dans chaque département – IFN) ;
- enquêtes à périodicité non définie (enquête sur la structure de la propriété forestière privée du SCEES, enquête sur la récolte des champignons sylvestres de la Fédération nationale des producteurs de champignons) ;

- enquêtes ponctuelles (Ministère chargé des forêts : régénérations protégées contre le grand gibier ; Institut national de la recherche agronomique : contribution de la recherche forestière à la gestion durable).

La mise à jour proposée peut alors n'être que partielle et entraîner des difficultés d'interprétation.

Le renseignement d'un indicateur peut conduire à l'utilisation de nombreux coefficients de passage parfois sujets à controverse. C'est le cas pour les facteurs d'expansion des branches et des racines, les pertes en exploitation, le taux d'écorce ou encore la conversion des stères et tonnes en m³ équivalents-bois-ronds.

Il est parfois difficile de choisir une méthodologie lorsque celle-ci n'est pas encore stabilisée par les organismes compétents, notamment dans le cas des indicateurs socio-économiques (consommation de bois et produits dérivés du bois, valeur ajoutée du secteur forêt-bois, revenu net des entreprises forestières).

2.4. Lacunes

Un certain nombre de lacunes dans les données ont pu être observées. Elles correspondent à différents cas de figure.

On constate parfois l'absence de mesures/observations dans une enquête ou un réseau existant qui est souvent liée à un problème de coût ou de confidentialité :

- IFN : données dendrométriques sur les landes (« autres terres boisées » de la FAO), bois mort de plus de 5 ans et distinction sur pied/au sol, dégâts de gibier, dégâts d'exploitation ;
- SCEES/Enquête sur la structure de la propriété forestière privée : propriétés de moins de 1 hectare, valeur des services commercialisés.

L'absence de données peut être liée à l'inexistence de réseaux de mesures/observations. C'est le cas pour la quantité et la valeur des produits non ligneux récoltés en forêt (champignons, plantes de cueillette, miel).

Enfin, les connaissances sur le thème abordé sont parfois insuffisantes : espèces menacées (pas d'éléments sur les plantes inférieures, les invertébrés et les microorganismes), affectation d'une liste d'espèces introduites ou/et invasives à chaque région forestière.

3. Axes de travail proposés

Divers axes de travail peuvent être dégagés de ces constatations.

Il convient tout d'abord d'améliorer la pertinence et la cohérence d'ensemble des indicateurs nationaux. Ceci suppose de réaliser une analyse approfondie de chaque critère de gestion durable et de préciser la façon dont ce critère peut être décliné dans le contexte de la forêt française. Des travaux de recherche devraient être développés, notamment sur les critères 4 « biodiversité » et 6 « aspects socio-économiques » qui posent actuellement de nombreuses questions. Il s'agirait d'affiner les connaissances sur les notions abordées, de préciser les définitions utilisées et d'élaborer des méthodologies de calcul pertinentes.

Il conviendrait également d'étudier l'opportunité de mettre en place des réseaux complémentaires concernant les lacunes observées. Pour cela, une analyse du rapport coût/efficacité des données manquantes dans les réseaux existants s'avère nécessaire.

Un travail important de coordination des réseaux et enquêtes existants serait indispensable afin d'éviter les redondances et les incohérences dans la fourniture de données aux processus internationaux (conférences pour la protection des forêts en Europe, évaluation des ressources forestières mondiales, protocole de Kyoto, convention pour la diversité biologique). Cette coordination suppose de renforcer la mise à disposition mutuelle des données dans un format adéquat.

Enfin, il paraît indispensable de mobiliser l'ensemble des partenaires concernés afin que la mise à jour des indicateurs de gestion durable soit considérée comme l'affaire de tous.

Conclusion

Les difficultés rencontrées dans le renseignement des indicateurs de gestion durable des forêts françaises ont conduit à dégager quelques axes de travail. Divers résultats peuvent être attendus de ces propositions.

Tout d'abord, celles-ci pourraient permettre d'élaborer un outil de suivi rigoureux du Programme forestier national en cours de réalisation. La coordination des réponses françaises aux questionnaires internationaux devrait également s'en trouver améliorée. Enfin, il s'agirait de constituer une véritable force de proposition au sein du processus CMPFE en vue de la prochaine Conférence qui doit se tenir à Varsovie en 2008.

Références bibliographiques

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1995. *Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises*, DERF, 49 p.

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2000. *Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises, Edition 2000*, DERF, 129 p.

MCPFE Liaison Unit Vienna, 2003. *Improved pan-european indicators for sustainable forest management*, Fourth ministerial conference on the protection of forests in Europe, Vienna, 45 p.